



La Municipalité de *Saint-Apollinaire*

11, rue Industrielle, Saint-Apollinaire (Québec) G0S 2E0

Tél. : 418 881-3996 Fax : 418 881-4152

www.st-apolinaire.com

AVIS PUBLIC DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, Stéphanie Gaudreau, directrice générale de la Municipalité de Saint-Apollinaire, qu'il y aura une séance ordinaire du conseil le 5 août 2024 à 19 h 30, à la salle du conseil, 94, rue Principale.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

La demande concerne le lot 6 320 809 du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Lotbinière, terrain desservant la propriété située au 386, rue Laurier. Le demandeur a fait une demande de dérogation mineure (Règlement numéro 595-2007) numéro 2024-023 afin d'augmenter la hauteur d'une enseigne utilitaire murale et d'ajouter une deuxième enseigne murale sur le mur arrière donnant sur une aire de stationnement.

Règlement de zonage	Norme – Enseigne utilitaire	Projet	Dérogation demandée
590-2007	Hauteur : maximum 3 m	Enseigne utilitaire murale « Livraison / Ramassage » Hauteur : 3.366 m	0.366 m
590-2007	1 enseigne par façade donnant sur une aire de stationnement d'au moins 10 cases de stationnement autre qu'une façade déjà visée par les paragraphes a) façade d'affichage principale et b) façade visible de l'autoroute autre que la façade d'affichage principale.	2 enseignes murales sur le mur arrière donnant sur une aire de stationnement d'au moins 10 cases de stationnement	2 enseignes murales sur le mur arrière donnant sur une aire de stationnement d'au moins 10 cases de stationnement

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Apollinaire le 18 juillet 2024.

Stéphanie Gaudreau
Directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée Stéphanie Gaudreau, directrice générale de la Municipalité de Saint-Apollinaire, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus, le 18 juillet 2024, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, soit au bureau municipal et sur le site internet de la Municipalité.

Donné à Saint-Apollinaire le 18 juillet 2024.

Stéphanie Gaudreau
Directrice générale

S'unir pour réussir!